

**DICEM – Déclaration et identification de certains engins motorisés : quad, mini moto, dirt bike, moto-cross...
– Confirmation (ou contestation) de la déclaration soumise par un vendeur professionnel pour votre compte
(Formulaire 16242*02)**

[Accéder au Formulaire – Cerfa 16242*02](#)

Ce formulaire vous permet, en tant qu'acquéreur d'un engin neuf vendu par un professionnel, de confirmer (ou contester) la déclaration d'acquisition de cet engin.

Le formulaire indique les documents à joindre.



Ville de

Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : [04 67 07 73 00](tel:0467077300)